

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'A.R.E.Q.

Volume 4, numéro 4, Décembre 2007



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Dans ce numéro :

- ✘ La référence pour les proches de personnes âgées p. 1
- ✘ Indexation de 2 % des régimes de retraite au 1^{er} janvier 2008 p. 2
- ✘ Manifestations pour l'indexation p. 2
- ✘ Accès à la gestion des membres par Internet p. 3
- ✘ Projet-pilote de déclaration de revenus préremplie p. 3
- ✘ Supplément du revenu garanti (SRG) p. 3
- ✘ Réseau entre-aidants p. 4
- ✘ Dépard de l'A.R.E.Q. p. 4



Vous devez absolument consulter le nouveau site Internet mis sur pied par l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Ce site est à l'intention des proches des personnes âgées.

Le site constitue une mine d'informations pertinentes et utiles. Dans la page d'accueil, vous trouverez quatre sections principales :

- **Aidant au quotidien** : Communication, Gérer ses émotions, Trouver du soutien, Relations familiales, Organiser son temps, Petits trucs au quotidien.
- **Questions de santé** : Votre propre santé, Vivre avec le changement, Accepter la maladie, Comprendre le système de santé, Prise de médicaments, Les problèmes de santé fréquents.
- **Services aux aidants** : Afin de vous aider à trouver les services qui correspondent à vos besoins, ils ont répertorié pour vous plus de 675 organismes, associations et établissements qui offrent du soutien aux proches aidants.
- **Vers l'hébergement** : Un choix déchirant, Choisir le bon type d'hébergement, Processus d'admission en soins de longue durée, Adaptation au nouveau rôle, Intégrer l'équipe de soins, Réorganiser sa vie.

Vous trouverez également sur le site Internet une section qui dresse la liste des programmes d'aide financière offerts par le gouvernement du Québec. En outre, un forum de discussion favorise les échanges entre les personnes proches aidantes de façon à briser l'isolement.

Finalement, une formation est offerte, en ligne, pour joindre un maximum de personnes proches aidantes. Celles-ci pourront apprendre diverses stratégies de gestion du stress dans le confort de leur foyer, et ce, à toute heure de la journée.

Alors, si vous prenez soin d'une personne âgée vivant à domicile, en résidence ou en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), ce site s'adresse à vous : www.aidant.ca. Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter la conseillère au dossier Christiane Brinck au 1 800 663-2408 ou au brinck.christiane@csq.qc.net.



À surveiller en décembre :

- **GTCC**
3 décembre
- **Conseil d'administration**
5 et 6 décembre
- **Comité d'action sociopolitique**
7 décembre
- **Conseil général (Hôtel PUR Québec)**
12 au 14 décembre

Afin de profiter agréablement des plaisirs de l'hiver, il est préférable de bien se couvrir. C'est pourquoi nous vous suggérons de le faire en revêtant un foulard en polar à l'effigie de l'A.R.E.Q. Son coût est de 5,25 \$.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Véronique Bilodeau au 1 800 663-2408 ou bilodeau.veronique@csq.qc.net



Indexation de 2 % des régimes de retraite au 1^{er} janvier 2008

La Régie des rentes du Québec (RRQ) a annoncé un ajustement de 2% de ses rentes, à compter du 1^{er} janvier 2008, à titre d'indexation annuelle pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. Cette indexation est essentiellement établie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Le nouveau taux servira à établir le niveau d'indexation de l'ensemble des régimes de retraite du secteur public, incluant le RREGOP, le RRE et le RRPE.

En vertu des mécanismes actuels, les rentes de la Carra seront indexées à hauteur de :

- **2 %** pour les années de service réalisées avant 1982 (pleine indexation);
- **0 %** pour les années de services comprises entre 1982 et 1999 (IPC moins 3 %);
- **1 %** pour les années de services à compter de 2000 (IPC moins 3 %, minimum 50 %).

C'est donc dire qu'encore une fois cette année, les personnes retraitées de l'État ne bénéficieront d'aucun ajustement pour la partie de leur rente de retraite comprise entre 1982 et 1999.

À cet égard, l'A.R.E.Q. vous fournira en janvier 2008 une mise à jour du mécanisme de calcul de la «contribution non volontaire». Cette contribution représente en fait la perte financière cumulée découlant de la désindexation. Le calcul individuel pourra être effectué par chaque personne retraitée à partir du relevé transmis par la CARRA au début janvier.

Manifestations pour l'indexation

Comme vous le savez, au cours des mois d'octobre et novembre 2007, l'A.R.E.Q. a organisé quatre grandes manifestations, auxquelles se sont jointes d'autres associations. Ces manifestations découlent du Plan d'action provincial sur l'indexation adopté au printemps dernier.

Au total, près de six mille retraités ont participé aux manifestations de Québec (16 octobre), Sherbrooke (22 octobre), Montréal (5 novembre) et Rouyn-Noranda (16 novembre). Ainsi, la mobilisation de nos membres ne se dément pas.

Nous vous invitons à consulter, dans la section «Indexation» du site Internet de l'A.R.E.Q., un extrait vidéo de la manifestation tenue sur la colline parlementaire à Québec.

Supplément du revenu garanti (SRG)

La présidente de l'A.R.E.Q., Mariette Gélinas, a officiellement réclamé, la semaine dernière, que le gouvernement fédéral accorde le supplément du revenu garanti (SRG) rétroactif à tous les aînés qui y ont droit. Elle joignait ainsi sa voix au Bloc Québécois, qui a déposé un projet de loi en ce sens devant la Chambre des communes, ainsi qu'aux trois partis politiques à l'Assemblée nationale et à la FADOQ.

Bien qu'une proportion très faible de nos membres reçoive le SRG, il apparaît important que nous fassions preuve de solidarité à l'endroit de personnes parmi les plus vulnérables de notre société.

Un projet de lettre vous a été transmis par courriel électronique la semaine dernière. Nous vous invitons à l'acheminer à nos membres afin qu'ils la complètent et la fassent parvenir à leur député(e) fédéral(e).

Accès à la gestion des membres par Internet

Les formalités ne sont pas encore complétées pour vous permettre d'accéder à la gestion des membres par Internet, mais cela ne tardera plus. Hormis les personnes à la présidence régionale, qui sont d'office responsables pour leur région, nous avons besoin de connaître le nom de la personne autorisée pour votre secteur ainsi que son adresse courriel afin d'envoyer le mot de passe. Pour ce faire, vous êtes priés de communiquer avec Margot Bouchard, coordonnatrice à la gestion des membres, à bouchard.margot@csq.qc.net ou encore au 1 800 663-2408 poste 3079.

Pour cette année, nous vous ferons encore parvenir la liste complète des membres. L'opération est déjà commencée et prendra encore quelques jours, car c'est un processus relativement long, compte tenu du nombre de membres.

Pour votre information, seulement 20 secteurs nous ont fait savoir, à ce jour, s'ils désirent recevoir un mot de passe ou non. Margot attend impatiemment de vos nouvelles !

Projet-pilote de déclaration de revenus préremplie

Le ministre du Revenu, Jean-Marc Fournier, a dévoilé le 2 décembre un projet-pilote de déclaration de revenus préremplie. Ce projet vise à simplifier le processus de déclaration d'impôt de près de 100 000 personnes aînées. Il sera implanté sur une base progressive, entre 2008 et 2010. Les personnes sélectionnées seront contactées par le ministère du Revenu en janvier prochain.

Le trésorier de l'A.R.E.Q., Pierre-Paul Côté, était présent à la conférence de presse. Il a accueilli positivement le projet-pilote, qui va globalement dans le sens des demandes formulées par l'A.R.E.Q. dans le passé.

L'A.R.E.Q. s'est engagée à relayer l'information auprès de ses membres. De plus, nous comptons suivre l'implantation et l'évolution du dossier. En effet, un projet d'une telle envergure nécessitera sans aucun doute des ajustements et un suivi serré. L'A.R.E.Q. pourra, au besoin, suggérer des améliorations sur la base des commentaires qui lui seront formulés.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails, nous vous invitons à communiquer avec Doris Dumais au 1800 663 2408, poste 3084, ou encore à visiter le site Internet du ministère du Revenu au www.revenu.gouv.qc.ca.

*Association des
retraitées et
retraités de
l'enseignement
du Québec
(A.R.E.Q.-CSQ)*

COORDONNÉES :
320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec QC G1K 9E7

TÉLÉPHONE :
418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :
418 525-0769

COURRIEL :
areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin d'information publié sur une base mensuelle. Il est destiné à l'ensemble des présidences régionales et sectorielles de l'A.R.E.Q.

**RESPONSABLE DU
BULLETIN LE FOCUS :**
Dominic Provost

Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

COLLABORATRICE :
Martine Faguy

Secrétaire affectée aux
communications,
sociopolitique et condition
des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

Réseau entre-aidants

Le Réseau entre-aidants offre de l'information et du soutien aux proches aidants et à leur famille. Ce service, gratuit, bilingue et confidentiel, est composé d'ateliers téléphoniques animés par des professionnels de la santé et sont suivis d'échanges avec des personnes qui vivent des situations similaires. Les ateliers du Réseau entre-aidants permettent aux proches aidants d'entreprendre les démarches essentielles pour assurer leur santé et celle de leurs proches. D'un simple appel téléphonique, **le Réseau entre-aidants facilite cette étape de la vie.**

Les thèmes du mois de décembre sont :

18 décembre 2007 / 19h - 20h

Noël pour les proches aidants, ça se passe comment?
Pour certains, Noël est une période de festivités; pour d'autres tout un casse-tête. Comment vivre cette période avec sagesse et en retirer le maximum de bien-être.

18 décembre 2007 / 15h30 - 16h30

La maladie d'Alzheimer... Une histoire de famille !
Cette téléconférence vise à amener les proches-aidants à interagir, échanger et discuter entre eux et avec les facilitateurs, sur le thème des conflits familiaux reliés à l'aide aux proches. Nous espérons enrichir les connaissances des participants en ce qui concerne les dynamiques familiales, le rôle de la communication dans une famille et l'importance d'établir des limites personnelles.

Vous devez vous inscrire au numéro 1-866-396-2433 ou par internet à : <http://www.reseautreaidants.com/atelier-tele4.html>

Départ de l'A.R.E.Q.

Comme vous le savez probablement, je quitterai mon poste de conseiller Formation et Vie associative pour l'A.R.E.Q. le 7 décembre prochain afin de me transporter vers l'Action professionnelle et sociale de la CSQ le 10. De beaux défis m'attendent pour ce qui a trait à la formation et à l'environnement, et je suis anxieux de pouvoir mettre mon expérience à profit afin de les faire avancer.

Sachez que je conserve de beaux souvenirs des quelque quatre années passées à travailler avec et pour vous. Je vous prie de faire passer le mot à travers vos secteurs et régions.

Au plaisir de pouvoir travailler avec vous sur d'autres beaux dossiers et de continuer à constater qu'il n'y a pas de retraite pour la citoyenneté.

Éric Laroche
Conseiller Formation et vie associative
laroche.eric@csq.qc.net